

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2020

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organisme à but non lucratif, l'organisme tire des produits d'activités d'autofinancement et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net et de l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

APSV comptables professionnels agréés inc.

APSV comptables professionnels agréés inc.¹

Montréal, le 13 octobre 2020

¹ Par Sébastien Vandal, CPA auditeur, CA

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
PRODUITS		
Subventions		
Ville de Montréal	288 992 \$	325 394 \$
CIUSSS - Programme de soutien aux organismes communautaire (PSOC)	80 000	62 408
Ressources humaines de Développement des compétences Canada	57 721	46 164
Ministère des affaires municipales	30 000	10 000
Emploi Québec	28 151	8 688
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	8 900	2 119
Gouvernement fédéral-COVID	7 782	-
Finances Québec	<u>4 750</u>	<u>2 450</u>
	506 296	457 223
Activités d'autofinancement		
Ventes de repas	113 507	115 578
Camp de jour	88 859	46 946
Petit déjeuner et collation	24 966	-
Services de conciergerie	16 000	22 980
Ventes de boîtes à lunch	12 200	-
Autres revenus	11 824	1 921
Service traiteur	3 182	2 063
École culinaire	2 230	1 985
Honoraires mandats spéciaux	<u>543</u>	<u>-</u>
	273 311	191 473
Dons		
Centraide	98 000	98 000
Soverdi	10 000	-
Autres dons	4 447	14 959
Fonds de solidarité FTQ	3 240	-
Partenaires du cardinal	468	22 500
Fondation Dufresne Gauthier	<u>-</u>	<u>15 000</u>
	116 155	150 459
Autres		
Revenus d'intérêts	<u>2 259</u>	<u>153</u>
	<u>898 021</u>	<u>799 308</u>

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	566 239	496 948
Allocations - participants	50 657	46 021
Denrées alimentaires	46 712	31 669
Fournitures de cuisine	28 010	22 496
Loyer	25 803	30 683
Activités	25 068	17 010
Honoraires - animateurs, cuisiniers, chauffeurs et autres	18 338	12 151
Amortissement des immobilisations	16 375	8 581
Électricité et chauffage	13 985	15 760
Entretien et réparations	13 643	10 456
Assurances	9 657	7 712
Frais de livraison et carburant	9 329	12 710
Frais de transport	8 456	7 557
Honoraires professionnels	8 143	15 843
Autres frais	8 034	5 264
Télécommunications	5 099	4 982
Petits équipements et fournitures	3 576	251
Déplacements et représentation	3 303	2 730
Formation	3 090	3 472
Fournitures de bureau	2 973	2 054
Frais de location	2 676	3 172
Cotisations et adhésions	2 481	218
Intérêts sur la dette à long terme	2 383	3 480
Publicité et promotion	1 911	5 608
Intérêts et frais bancaires	738	1 029
Taxes et permis	<u>390</u>	<u>1 038</u>
	<u>877 069</u>	<u>768 895</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>20 952</u></u> \$	<u><u>30 413</u></u> \$

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>Investi en immo- bilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>2020 Total</u>	<u>2019 Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	12 493 \$	146 309 \$	158 802 \$	128 389 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 475) ¹	28 427	20 952	30 413
Acquisition d'immobilisations	22 486	(22 486)	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	(4 500)	4 500	-	-
Remboursement sur la dette à long terme	<u>2 824</u>	<u>(2 824)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>25 828</u></u> \$	<u><u>153 926</u></u> \$	<u><u>179 754</u></u> \$	<u><u>158 802</u></u> \$

¹ Solde composé de :

Amortissement des immobilisations	(16 375)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>8 900</u>
Total	<u><u>(7 475)</u></u>

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

BILAN

31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	94 195 \$	120 383 \$
Dépôt à terme, 1,4 %, échéant en mars 2021	60 915	60 000
Débiteurs (note 3)	45 607	33 763
Frais payés d'avance	<u>5 860</u>	<u>1 411</u>
	206 577	215 557
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>63 818</u>	<u>57 707</u>
	<u><u>270 395</u></u> \$	<u><u>273 264</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	37 694 \$	31 829 \$
Produits perçus d'avance	-	10 801
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	<u>14 414</u>	<u>14 210</u>
	<u>52 108</u>	<u>56 840</u>
DETTE À LONG TERME (note 7)	10 052	24 741
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	<u>28 481</u>	<u>32 881</u>
	<u>38 533</u>	<u>57 622</u>
	<u>90 641</u>	<u>114 462</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	25 828	12 493
	<u>153 926</u>	<u>146 309</u>
	<u>179 754</u>	<u>158 802</u>
	<u><u>270 395</u></u> \$	<u><u>273 264</u></u> \$
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)		

APPROUVÉ,

Sylvie Charbonneau, administrateur
Sylvia Lobianco, administrateur

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	20 952 \$	30 413 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	16 375	8 581
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(8 900)</u>	<u>(2 119)</u>
	28 427	36 875
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Dépôt à terme	(915)	-
Débiteurs	(11 844)	(6 979)
Frais payés d'avance	(4 449)	906
Créditeurs	5 865	346
Produits perçus d'avance	(10 801)	10 801
Apports reportés	<u>-</u>	<u>(5 000)</u>
	<u>6 283</u>	<u>36 949</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(60 000)
Acquisition d'immobilisations	<u>(22 486)</u>	<u>(60 871)</u>
	<u>(22 486)</u>	<u>(120 871)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	15 000
Remboursement de la dette à long terme	(14 485)	(25 626)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>4 500</u>	<u>35 000</u>
	<u>(9 985)</u>	<u>24 374</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(26 188)	(59 548)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>120 383</u>	<u>179 931</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>94 195 \$</u>	<u>120 383 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 27 février 2001. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôt.

À des fins purements charitables et sans intention de gains pécuniaires pour ses membres, ses objets sont les suivants:

- favoriser l'accès à des aliments nutritifs à coût raisonnable et culturellement acceptable pour une clientèle multiethnique à faible revenu;
- développer des activités visant la sécurité alimentaire et la promotion des bienfaits de l'activité physique;
- soutenir les citoyens dans leurs besoins tout en leur permettant, à travers les différentes activités, de développer les compétences nécessaires à leur réinsertion sociale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Activités d'autofinancement

Les revenus tirés d'activités d'autofinancement sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu ou lorsque les biens sont livrés et les services rendus.

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	Périodes
Équipement acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition	Amortissement linéaire	8 ans
Matériel roulant	Amortissement linéaire	4-10 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement de cuisine		

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des vacances courues, des salaires courus, des fournisseurs, des frais courus et de la dette à long terme.

Apports reçus sous forme de services et de fournitures

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services (bénévolat), ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

De plus, l'organisme a reçu des quantités importantes de nourriture de Moisson Montréal à titre gratuit pour la préparation des repas. Moisson Montréal estime avoir procédé à la distribution de 51 477 kilogrammes de denrées à l'organisme ainsi qu'à la livraison une vingtaine de panier des Fêtes, ce qui représente une valeur estimative de 294 585 \$. L'organisme a fait le choix de ne pas constater ces montants.

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

3. DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Subventions à recevoir	20 457 \$	8 000 \$
Taxes à la consommation à recevoir	17 473	18 349
Comptes à recevoir	<u>7 677</u>	<u>7 414</u>
	<u><u>45 607</u></u> \$	<u><u>33 763</u></u> \$

4. IMMOBILISATIONS

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition	54 421 \$	54 164 \$	257 \$	304 \$
Matériel roulant	70 533	31 231	39 302	53 436
Équipement informatique	5 220	2 698	2 522	3 967
Équipement de cuisine	<u>22 487</u>	<u>750</u>	<u>21 737</u>	<u>-</u>
	<u><u>152 661</u></u> \$	<u><u>88 843</u></u> \$	<u><u>63 818</u></u> \$	<u><u>57 707</u></u> \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2020, aucun montant n'était utilisé.

6. CRÉDITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Vacances courues	13 620 \$	11 257 \$
Salaires à payer	12 756	10 247
Sommes à remettre à l'État	8 487	9 876
Autres sommes à payer	<u>2 831</u>	<u>449</u>
	<u><u>37 694</u></u> \$	<u><u>31 829</u></u> \$

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

7. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Emprunt du Réseau d'Investissement social du Québec (RISQ), d'un montant initial de 50 000 \$, portant intérêt au taux annuel de 8 %, remboursable par versements mensuels de 1 014\$, capital et intérêts, selon les modalités prévues au contrat, échéant en juin 2021;	14 957 \$	24 975 \$
Emprunt du Centre Local de Développement de Montréal-Nord, d'un montant initial de 50 000 \$, portant intérêt au taux annuel de 10 %, remboursable par versements mensuels de 1 130\$, capital et intérêts, entièrement remboursé au cours de l'exercice;	-	1 643
Emprunt de PME Mtl, d'un montant initial de 15 000\$, portant intérêt au taux annuel de 5,73%, remboursable par versements mensuels de 288\$, capital et intérêts, échéant en mai 2023. Le prêt est garanti par le matériel roulant d'une valeur comptable de 39 302\$.	<u>9 509</u>	<u>12 333</u>
	24 466	38 951
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>14 414</u>	<u>14 210</u>
	<u><u>10 052</u></u> \$	<u><u>24 741</u></u> \$

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	14 414 \$
2022	6 699
2023	<u>3 353</u>
	<u><u>24 466</u></u> \$

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants:

	<u>Solde 31 mars 2019</u>	<u>Encaissement</u>	<u>Constaté à titre de produits</u>	<u>Solde 31 mars 2020</u>
PME MTL	32 881 \$	- \$	8 750 \$	24 131 \$
Fondation Soeur Angèle	<u>-</u>	<u>4 500</u>	<u>150</u>	<u>4 350</u>
	<u><u>32 881</u></u> \$	<u><u>4 500</u></u> \$	<u><u>8 900</u></u> \$	<u><u>28 481</u></u> \$

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour ses locaux, du 1er novembre 2010 au 31 octobre 2030. Le loyer mensuel est de 2 142 \$ taxes en sus. Le montant total de l'engagement résiduel est de 272 034 \$. À chaque cinquième anniversaire, le loyer de base sera rajusté, à la hausse ou à la baisse, selon la part proportionnelle du locataire. De plus, à compter du 1er novembre 2020 et à chaque année, le loyer de base sera indexé annuellement selon l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC). La durée du bail pourra être prolongée automatiquement une seule fois pour une durée additionnelle de 5 ans. Les versements minimums des cinq prochains exercices sont les suivants:

2021	25 704 \$
2022	25 704 \$
2023	25 704 \$
2024	25 704 \$
2025	25 704 \$

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a fourni des services de conciergerie à un organisme apparenté pour un montant de 16 000 \$ (16 000 \$ en 2019). De plus, l'organisme est hébergé dans les locaux de l'organisme d'apparenté et verse un bail de 25 704 \$ par année. Les organismes sont apparentés dû au fait qu'un des membres de la direction de LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR est membre du conseil d'administration de l'autre organisme.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés et sont inscrites à la valeur d'échange, qui représente le montant convenu entre les parties apparentées.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir et aux subventions à recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe (dépôt à terme et dette à long terme) assujettissent l'organisme à un un risque de juste valeur et ceux à taux variable (emprunt bancaire) à un risque de flux de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble de ses passifs financiers.

12. INFORMATIONS - PANDÉMIE

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la planète fait face à une pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19. Cet événement a entraîné une mobilisation à l'échelle mondiale qui évolue continuellement depuis et d'importantes répercussions négatives sur l'économie mondiale et les marchés sont observées. Au Québec, l'état d'urgence sanitaire et diverses autres mesures de confinement ont entraîné un ralentissement majeur de plusieurs secteurs économiques.

En raison de cette situation, l'organisme a dû bonifier son offre d'aide alimentaire rapidement ce qui l'a obligé à repenser le travail des membres de l'équipe. La cafétéria est fermée depuis le début de la pandémie, mais l'impact financier est faible. Les camps de jour et autres projets de l'été ont pu avoir lieu en respectant les règles de la santé publique. Enfin, aucune subvention n'a été retirée à l'organisme en raison de la pandémie.